



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCES VERBAL N° 02

Réunion plénière du : 09 décembre 2022

A : 18H 30

Lieu : DFSM à YVETOT

Président : M. Stéphane CERDAN

Membres présents : Mme Michèle LE BASTARD, MM. Alexis AUGER, Eric AUGER, Dominique DUBAN, Joaquim EVARISTO, Christophe GUERPIN, Lilian LEROUX, Hichem MASSAOUDI-BRIERE, Frédéric ORTIZ,

Membres absents excusés : MM. Patrick DUBOC, Julien LEBARC, Antoine LOUET, Eric PAIN, Cyril PAVIE, Julien SAGEOT,

Invité présent : M. Mathieu DUBUS, Vice-président au Comité Directeur.

§§§§

Le Président déclare la séance ouverte.

Après avoir salué les membres de sa commission, il propose de passer aux points figurant sur l'ordre du jour après l'évocation des civilités.

* Civilités

Condoléances

Les membres de notre commission adressent leurs sincères condoléances à notre président, M. Stéphane CERDAN, qui vient de perdre son beau-frère ainsi qu'à sa famille et à ses proches,

Nous présentons aussi nos sincères condoléances à la famille et aux proches de :

- M. Antoine DIONISIO ex membre du District de Haute-Normandie, du District fluvial et membre de différentes commissions (appel, foot entreprise, éducateurs notamment);
- M. Roger JANVIER, fidèle bénévole des « CIPOS » CSSM football ;



- M. Jack LEJEUNE, frère de M. Dany LEJEUNE, membre de la commission départementale de Discipline ;
- M. Vivier CREVECOEUR, joueur de l'US Envermeu ;
- M. Régis LANGRENAY, dirigeant aux municipaux de Barentin après avoir été dirigeant à l'Olympique Pavillais 1920 ;
- M. Alain LEFEBVRE, ancien président de l'Olympique de Darnétal.

Une minute de silence est observée en leur mémoire.

Félicitations

Toutes nos félicitations vont à notre ami et collègue M. Cyril GRINGORE qui a été désigné pour la troisième fois en qualité d'arbitre assistant en coupe du monde de football 2022.

§§§§

*** Adoption du procès-verbal N° 01 de la réunion plénière du 14 octobre 2022 publié le 24 du même mois**

Aucune remarque n'étant faite sur ce procès-verbal, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

*** Courriers reçus**

La commission a été destinataire de plusieurs courriers qui ont été examinés et a pris les décisions qui s'imposaient :

- Un arbitre souhaite officier en qualité d'arbitre assistant en ligue, la commission donne son accord,
- Un arbitre souhaite mettre fin à sa carrière d'arbitre pour raisons professionnelles. Aucune objection.
- Un arbitre n'est pas disponible le dimanche après-midi. Une demande motivée lui a été demandée et nous l'attendons. Une décision sera prise dès réception de son courrier.
- Un arbitre souhaite être observateur. Pas de problème.
- Un arbitre a été absent sur deux rencontres alors qu'il était contrôlé. Il est en position d'échec quant à son examen pratique sur le terrain. Un rappel à l'ordre va lui être fait.
- Un arbitre va voir sa suspension rallongée suite à l'examen de sa situation.
- Un arbitre a raté ses deux examens. Sa situation est examinée.



- Un arbitre stagiaire, joueur, ne souhaite pas arbitrer le dimanche après-midi. Une mise au point va lui être faite.
- Un arbitre ayant réussi récemment son examen pose problème compte tenu de son passé. Un examen approfondi de sa situation s'impose avant de prendre une décision.
- Un arbitre et ses 3 enfants ont falsifié leurs dossiers. La commission laissera le comité directeur prendre la décision qui s'impose.
- Un arbitre veut évoluer en qualité d'arbitre assistant. Il sera proposé en qualité de candidat ligue dès janvier 2023.

Tous les arbitres, ci-dessus mentionnés, recevront un courrier confirmant la décision prise après examen de leur situation.

*** Informations**

Le président et ses membres sont d'accord pour intégrer notre collègue M. Julien LEBARC au bureau de notre commission.

La Commission Départementale de l'Arbitrage adopte la modification de son règlement intérieur et soumet cette modification au Comité de Direction

*** Formation**

Deux FIA ont été dispensées depuis octobre dernier. 29 candidats ont été reçus et vus sur le terrain. Tout s'est très bien passé.

Pour information, une formation initiale arbitrage se déroulera sur les installations du CO Cléon Football les 7, 8 et 15 janvier 2023.

Il faut savoir que les formateurs se font rares et qu'il est difficile de les garder. Leurs frais de déplacements ne sont plus remboursés.

Les candidats promotionnels 2022/2023 sont au nombre de 23 en D 2 et 10 en D 1. Les examens auront lieu en janvier prochain certainement au Tréport et un rattrapage est envisagé.

*** Bilan des jeunes**

Un bilan des JAD et JAD stagiaires désignables ,très complet, nous est présenté par notre collègue. Certains ont déjà été observés et d'autres le seront avant la trêve ou à la reprise. Sont portés à notre connaissance les difficultés rencontrées. Tout va être mis en œuvre pour y apporter des solutions.

*** Le point sur le secteur Discipline**

21 dossiers ont été traités à ce jour. Pas de problème particulier à signaler.

*** Le point sur le secteur Lois du jeu**



Nous avons eu quelques cas à traiter encore récemment pour matchs arrêtés et suite à des réserves techniques posées, non recevables.

*** Le point sur les désignations**

Le pôle « désignations » rencontre toujours quelques problèmes qui sont vite résolus. Globalement, cela se passe bien.

M. BOQUET, instructeur du DFSM , nous a fait part du mécontentement de certains clubs et arbitres qui ne sont pas toujours d'accord avec les désignations telles qu'elles sont faites actuellement. Son courrier a retenu toute notre attention et une réponse explicative va lui être faite prochainement

*** Réunions de secteurs**

Certaines sont déjà programmées et d'autres vont l'être prochainement.

L'ordre du jour est épuisé et plus personne ne sollicite la parole, le Président lève la séance à 21 H 30

La secrétaire de séance

Le président de la CDA du DFSM

Michèle LE BASTARD

Stéphane CERDAN